

## Tribunes publiées dans le Journal n°78



Jean-Philippe Ranquet  
Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Depuis 2014, nous avons ouvert 37 nouvelles classes dans l'ensemble des écoles de la ville du Blanc-Mesnil. Ces nombreuses ouvertures sont dues au manque d'anticipation de nos prédécesseurs. Dans les innombrables projets immobiliers qu'ils ont lancés, tels que ceux du centre-ville ou encore le bétonnage de la zone pavillonnaire, aucune école ni ouverture de classe n'ont été prévues. Le laisser-faire de nos prédécesseurs vis-à-vis des marchands de sommeil a également entraîné l'arrivée de nouvelles populations. Là encore, ni école ni ouverture de classe. C'est tout de même un comble de voir ces gens, qui n'ont fait preuve d'aucune anticipation venir aujourd'hui nous donner des leçons, comme ils le font en répandant des rumeurs auprès de la population. D'autant que, depuis notre arrivée, nous avons toujours su faire preuve d'anticipation. Aussi, à chaque projet immobilier, nous évaluons l'impact sur la démographie scolaire et prévoyons systématiquement les ouvertures de classes nécessaires. Par ailleurs, nous faisons payer ces classes et ces écoles aux promoteurs immobiliers afin que les contribuables ne soient pas impactés. «Gouverner, c'est prévoir», disait Emile de Girardin, force est de constater que la précédente majorité en a manifestement été incapable.



Anne-Marie Delmas  
« Vert et Ouvert »

Au nom du groupe Vert et Ouvert

La chambre régionale des comptes (CRC) s'assure du bon emploi de l'argent public. Elle décide quand et qui sera contrôlé. En 2017 ce fut le cas du Blanc-Mesnil. Contrairement à ses annonces, le maire n'a pas le pouvoir de la saisir. A l'issue du contrôle le rapport\* informe les citoyens, voici les premières remarques ayant retenues l'attention du groupe vert et ouvert : • En 2016 «pour la première fois depuis 6 ans, les recettes de fonctionnement ont été inférieures aux dépenses de fonctionnement» (p 7). • La vente du centre d'affaires Albert Einstein, patrimoine communal, pour 10 300 000 € a permis de diminuer partiellement la dette. En contrepartie la ville perd 900 000 € de loyers par an (p 22). • En 2016 la ville a mobilisé 3 000 000 € d'emprunts malgré un excédent de trésorerie. En conséquence 70 000 € d'intérêts payés en 2017. « Si la commune avait utilisé ses excédents de trésorerie pour rembourser sa dette ou éviter la mobilisation de nouveaux emprunts, elle aurait réalisé une économie de charges financières de près de 370 000 € » (p 48, 50, 53). • Distribuer, par tirage au sort ou selon le fait du prince, sans garder trace des heureux bénéficiaires, de places du Paris-Saint-Germain pour 140 000 € depuis 2014 est contraire au principe selon lequel « les dépenses engagées doivent présenter un intérêt public local » La CRC « demande de mettre un terme à cette pratique » (p 8, 42, 43, 44). Est-ce cela gérer en bon père de famille ? Pense-t-on court terme ou générations futures ?

\*<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communedu-blanc-mesnil-seine-sa...>



Alain Ramos

« Blanc-Mesnil au cœur »

Au nom du groupe « BlancMesnil au cœur »

La construction de 700 logements en lieu et place des écoles Clément et Langevin et sur une partie du parc Duclos est bien réelle. L'inconnu porte sur la reconstruction de ces 2 écoles, mais la communauté scolaire, malgré ses demandes répétées, n'est pas associée à l'élaboration du projet. La municipalité annonce la création de 2 classes pour la maternelle qui passerait à 12 classes et 3 classes pour l'élémentaire qui passerait à 19. Les 700 logements, les 50 logements de la résidence Notre-Dame, les 400 logements prévus aux ateliers municipaux, ceux de l'avenue Barbusse vont amener quelques 3300 habitants nouveaux et la municipalité ne prévoit d'accueillir que 125 enfants en plus ! Cette débauche de béton amènera pourtant quelques 950 enfants supplémentaires sur le secteur se répartissant dans les crèches, les écoles primaires, les collèges et les lycées. Bref, les prévisions la municipalité sont minimalistes. De plus, quid des évolutions pédagogiques annoncées comme les 12 élèves par classe en CP, une salle supplémentaire pour 2 classes en maternelle, les salles pour les enseignants, l'informatique, la bibliothèque ? Rien n'est dit non plus sur la taille des cours de récréation. Ces prévisions minimalistes, le manque de transparence et d'anticipation sont inquiétants. Ce projet doit se construire par la démocratie participative. Nous demandons la création d'un groupe de projet rassemblant la communauté éducative, la municipalité et les élus municipaux de ce secteur scolaire.

Contact : [blancmesnilaucoeur@gmail.com](mailto:blancmesnilaucoeur@gmail.com)